



Air France

Actu



Septembre 2022

Parcours professionnels

Quelles vont être les annonces de la Direction ?

Le rendez-vous du 21 septembre est pris.



Lors du CSEE de fin juillet, la Direction annonce le lancement d'une campagne de réunions de concertation sur les parcours professionnels. L'objectif étant de répondre aux évolutions métiers et aux besoins de compétences pour les années à venir.

Lors de l'unique rencontre avec la Direction, la CFE-CGC a réaffirmé un certain nombre de constats autour :

- Des modalités de passage des examens et des qualifications,
- De la pertinence de certaines règles dans la gestion des carrières devenue trop souvent sans perspective,
- De l'importance des plans d'accompagnement lors des prises de postes, des formations managériales,
- De la nécessité de répondre plus rapidement aux aspirations de développement des salariés par des parcours professionnels dynamiques et une meilleure détection des talents.

Quel engagement de la Direction ?

Au travers de l'accord « PACTE », l'entreprise s'est engagée à identifier au sein des règles emplois existantes, les évolutions nécessaires afin de favoriser les parcours professionnels.

Le rendez-vous du 21 septembre est donc pris.

La CFE-CGC prône une stratégie gagnante et demande la révision de « Passerelle ».

Il faut supprimer l'unique logique de poste inscrite dans passerelle qui limite toute valorisation de la montée en compétence et ne permet pas une reconnaissance de l'expertise au fil du temps. Chaque salarié se voit enfermé dans son poste, sans réelle perspective d'évolution.

L'employeur doit, en plus de connaître le potentiel de ses ressources humaines, être au courant de leurs intérêts et les aider à identifier ou à clarifier leurs objectifs en fonction de leurs attentes et des besoins de l'entreprise. Il doit discuter des stratégies possibles et offrir des opportunités de développement. S'il tient compte du cycle de carrière de ses employés, il peut proposer des perspectives pour les motiver et les conserver à long terme.

Tous les métiers sont concernés (Moteurs, Equipements, Avions, supports) toutes les filières également. La Direction se doit d'être attentive à répondre à tous ses salariés.

Les élus CFE-CGC restent mobilisés pour défendre les intérêts de tous les salariés

Contactez votre équipe CFE-CGC DGI via le mail : cfecgc.dgiory@gmail.com

CFE-CGC Air France

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org

